



École du Lac-des-Fées
PROCÈS-VERBAL
de la séance régulière du Conseil d'établissement
ayant eu lieu le 17 mai 2022 à 18h30

Étaient présents :

Membres parents : M. David Benovoy M. Mathieu Nerbonne Lachaine
M. Jean-Daniel Grob Mme Céline Gauthier
Mme Anne Montpetit

Personnel : Mme Marie-Pierre Caron Mme Mériame Labelle-Allard
Mme Josée Bussières Mme Sandra Proulx

Représentant de la communauté : Priscilla Martinez (abs)

Direction : M. Martin Auger, Mme Céline Cyr

Absents : Mme Pascale Dangoisse, M. Simon C. Vanier

1. Préliminaires

1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance.

M. Mathieu Nerbonne Lachaine ouvre la séance à 18h39.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Mathieu Nerbonne Lachaine présente l'ordre du jour. Le point 2.3 est reporté à la prochaine rencontre. M. Jean-Daniel Grob propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ 21-22-28

Adoptée à l'unanimité

1.3. Période d'intervention du public

Mme Roseline D'Aoust se présente. Elle est présente puisque dans le cadre de son cours, elle doit assister à un conseil d'établissement.

1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion d'avril 2022

M. Mathieu Nerbonne Lachaine propose l'adoption du procès-verbal d'avril 2022. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ 21-22-29

Adoptée à l'unanimité

1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion de janvier 2022.

Aucun suivi.

1.6. Mot de la direction

M. Martin Auger mentionne qu'une enseignante sera absente jusqu'à la fin de l'année scolaire pour cause de maladie. Une 6^e classe d'accueil est ouverte et est presque pleine. Il y aura 4 classes de préscolaires pour l'année scolaire 2022-2023. La quatrième classe sera principalement des élèves en surplus dans les autres écoles. Une activité surprise a été faite pour faire le décompte des élèves marcheurs.

2. Décisions et dossiers

2.1. Sorties scolaires

M. Martin Auger mentionne que les classes de première année aimeraient aller au mini-golf. Il y aurait un frais de 15\$ qui devra être payé par les parents. Les classes spécialisées aimeraient aller faire la croisière spectacle. Cette activité sera gratuite. Ils aimeraient également aller soit au musée de la Nature, de l'Agriculture, de la Science ou de l'aviation. Mme Céline Gauthier propose l'adoption de ces activités. La proposition est appuyée par Mme Sandra Proulx.

CÉ 21-22-30

Adoptée à l'unanimité

2.2. Code de vie

Mme Céline Cyr présente la mise à jour du code de vie de l'école que le comité VCP a fait. Mme Céline Gauthier propose l'adoption du code de vie. La proposition est appuyée par M. Jean-Daniel Grob.

CÉ 21-22-31

Adoptée à l'unanimité

2.3. Vêtements aux couleurs de l'école

M. Martin Auger propose que l'école ait une banque de vêtements aux couleurs afin d'en fournir à tous les élèves et aux membres du personnel ainsi qu'à quiconque arrive durant l'année. M. Jean-Daniel Grob propose l'adoption de cette initiative. La proposition est appuyée par M. David Benovoy.

CÉ 21-22-32

Adoptée à l'unanimité

2.4. Budget de l'école 2022-2023

M. Martin Auger présente le document dont le CSSPO a envoyé pour le budget de l'école 2022-2023. La direction s'engage à présenter les montants officiels lorsqu'il les recevra. M. David Benovoy propose l'adoption du budget de l'école. La proposition est appuyée par Mme Marie-Pierre Caron.

CÉ 21-22-33

Adoptée à l'unanimité

2.5. Agenda scolaire

M. Martin Auger mentionne que l'agenda est seulement pour les classes du 3^e cycle ainsi que pour les classes spécialisées. Mme Sandra Proulx propose l'adoption de l'agenda. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ 21-22-34

Adoptée à l'unanimité

2.6. Traiteur 2022-2023

M. Martin Auger demande si l'école décide de poursuivre avec Mazzola ou s'il y a simplement annulation du service. M. Jean-Daniel Grob propose que l'école poursuive avec la compagnie Mazzola pour le service de traiteur. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ 21-22-35

Adoptée à l'unanimité

2.7. Fête de fin d'année

Mme Céline Cyr mentionne que la fête de fin d'année aura lieu au parc Larocque. Il y aura des structures gonflables, des snow cones, de la musique, des hot-dogs, du sport. Les jeux d'eau ainsi que la piscine sera ouverte. L'argent sera pris du budget de fonds à destinations spéciales. M. David Benovoy propose l'adoption de la fête de fin d'année. La proposition est appuyée par Mme Anne Montpetit.

CÉ 21-22-36

Adoptée à l'unanimité

3. Information/discussion

3.1. Nouveau projet éducatif

M. Martin Auger mentionne que les valeurs de l'école resteront les mêmes. La vision et la mission seront changées complètement et elles ont été choisies par l'équipe-école.

3.2. Consultation du calendrier scolaire

Mme Céline Gauthier mentionne que la 2^e ronde de vote pour le calendrier scolaire 2023-2024 propose que les classes débutent deux jours plus tôt qu'à l'habitude au mois d'août et terminent deux jours plus tôt qu'à l'habitude au mois de juin également.

3.3. Représentativité du CÉ

M. David Benovoy mentionne que l'OPP pense essayer d'intégrer de nouveaux parents dans le comité pour ensuite les inviter à s'inscrire au conseil d'établissement de l'école.

4. Autres questions

M. Jean-Daniel Grob demande s'il le nom de l'immeuble Mgr. Beaudoin changera de nom. M. Martin Auger mentionne que le processus pour le changement de nom a déjà commencé. Mme Anne Montpetit demande si le projet de la classe verte continue toujours. Mme Céline Cyr mentionne qu'elle est actuellement en démarches pour faire des appels d'offres sur invitations.

5. Mot de la représentante du comité de parents

Mme Céline Gauthier mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 31 mai 2022.

6. Mot de la représentante au comité EHDAA

Le point est reporté à la prochaine réunion.

7. Mot de l'OPP

M. David Benovoy propose que l'OPP donne de l'aide bénévolement pour la fête de fin d'année.

8. Mot du personnel

Le point est reporté à la prochaine réunion.

9. Mot de la technicienne en service de garde

Le point est reporté à la prochaine réunion.

10. Levée de la séance

Mme Mathieu Nerbonne Lachaine lève la séance à 20h25.

Signature de la direction

Signature du président